

Lè mise dein lè z'autro iâdzo

Autor(en): **Marc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 51

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un de nos amis rencontre Guintz, une hotte 'au dos, descendant au lac.

— D'où venez-vous donc, père Guintz, avec votre hotte ?

— De la Banque cantonale... J'avais besoin d'une ou deux mesures d'écus. Mais je n'ai pu m'entendre avec ces messieurs. Est-ce qu'ils n'ont pas eu le toupet, avant même de m'avoir avancé mon argent, de me demander comment je comptais le leur rendre !

Lè mise dein lè z'autro iàdzo.

BIN su que vo z'âi lè dein lè papâ que l'ant decidâ pè Tiully de fère à criâ lau mise de bou duzoreindra ein patois. L'ant bin fè clliau prècôt, hennu et respet ! La coumouna lâi vâo gagnî.

L'è que lè mise de tsi no se sant pas criâie ein patoi, lè pas dâi boune mise. Lè faillâi vère lè z'autro iàdzo dein noutrè campagne. On lâi allâve atant po ôure criâ que po misâ. Noutron publicateur étâi on hommo pas tant grand, dinse, on bocon court su tсамbe, dâi boune z'épaule, carraie, onna grocha barba naïre, et on dzerno... Podro z'ami, se vo n'âi pas oïu clli dzerno vo n'âi rein oïu ; on arâi djurâ lo tonnerro ; on l'odîa du on quart d'hâora lliein. Mè l'avancive à criâ, pe forta voix l'avâi. Ein è min revu dinse. Fasâi allâ lè z'affère. Quand coumeincive à dere :

— On bâo ! on pucheint, biau bâo ! Dâi duve man ! Le plliu gros et le pllie fort dâo canton. Pâo menâ on tsè de fèrè tot solet (*à la déchainta*, que desâi pe pllian). Lo bâo, lo pucheint bâo !

Lè get s'âovressant tot grand quemet dâi fâlot de pousa. Et tot d'on coup, ie fasâi :

— A *guiéro l'eimmandzi-vo* ?

Ah, cllil'â *guiéro l'eimmandzi-vo* ? mè seimblie adî que l'odîo oncora. L'êtâi po rêveilli lè mijâo, lè z'ecourdâtâ on bocon. Quand fâ tsaud et que vo z'âi la pipi et que tot d'on coup quaucon passe dè coute vo et vo brame :

— *Vin bâire on verro*,

cein vo fâ tot vedzet. Eh bin, l'êtâi lo mîmo affère po clli l'â *guiéro l'eimmandzi-vo* ? Tote clliau dzein piattavant et peinsâvant : Hardi ! faut fère on prix.

Et on eimmodâve :

— Houitanta pîce.

— A houitanta pîce. Houitanta pîce, que brâmave lo publicateur, asse fet que pouâve, ein monteint su on plliot.

— Noinanta pîce.

— A noinanta pîce. Noinanta pîce.

Et dinse on quart d'hâora doureint sein dèpondre. Quand la nièze étâi bin eimmodâie et que quaucon l'avâi de :

— Ceint veingt pîce.

— Ceint veingt pîce ! Ceint veint pîce ! *Trâi iàdzo l'averto*. Trâi mâi d'êchute à clli que remetta.

Clliau : *trâi iàdzo l'averto* ! L'êtâi pè fère mettre lè retardatairo. La misa recoumeincive. Fredin, freda ! Hardi ! petit ! Fotein lâi ! Corâdzo, mijâo.

— Ceint quaranta pîce ! L'è po rein ! Lau baillî pas tant à bâire à clliau mijâo. Ceint quaranta pîce, po la seconda. A ceint quaranta pîce...

L'êtâi justo à sti momeint qu'on apportâve à bâire on verro âo publicateur, po lâi rebailî de la pînce.

— A ceint quaranta pîce... adjudé.

Ah ! clliau mise dâi z'autro iàdzo, ein patois, l'è cein que fasâi montâ l'affère.

On étâi oncora tot mousse dein clli teimps, et tota la né — ne sé pas se pâot-ître on bèvessâi quauque verro — mâ tota la né on odîa dein noutrè z'orolhie lo cornet dau publicateur.

— A *guiéro l'eimmandzi-vo* ? *Trâi iàdzo l'averto*.

Quinte mise ! Quin dzerno. Podro z'ami !

MARC A LOUIS.

« **Vers Sedan** ». — M. Ernest Tissot, rédacteur à la *Feuille d'avis de Lausanne*, s'est décidé, pour répondre à de très nombreuses demandes, de réunir en brochure les articles si intéressants et si goûtés qu'il a fait paraître, il y a quelques semaines, dans ce journal, sous le titre *Vers Sedan*.

Au retour d'une visite à Sedan et aux champs de bataille de la campagne mémorable qui a abouti à la reddition de cette ville et à la chute du second empire, l'auteur a eu l'idée d'évoquer une fois encore le souvenir de cet épisode tragique de la guerre franco-allemande. Il l'a fait de façon saisissante et en s'appuyant sur les documents historiques les plus précis et les plus récents.

Cette brochure est de plus illustrée de clichés indiquant les positions respectives et successives des belligérants, au cours de la lutte.

La brochure (in-8°, 150 pages), est en souscription, au prix de fr. 1.20, jusqu'au 31 décembre courant. Elle paraîtra dans le courant de janvier, pour autant que le nombre des souscriptions suffira à couvrir les frais de publication.

On peut souscrire, par carte postale, à l'adresse de l'auteur : M. E. Tissot, journaliste, Montagibert, Lausanne, ou au « Bureau du *Conteur vaudois* », à Lausanne.

Aidons-nous mutuellement. — Un petit jeune homme montait la rue de Bourg, traînant avec grand peine une lourde charrette.

Un passant le prend en pitié et pousse la charrette jusqu'au-dessus de la rampe.

— Merci bien, m'sieu, fait le petit commissionnaire.

— Mais, dis-moi, mon garçon, observe le passant, pourquoi en as-tu mis autant sur ton char ? Tu n'es pas encore assez fort pour traîner une si lourde charge.

— Oh ! m'sieu, c'est pas moi ; c'est le patron. Y m'a dit : « Va seulement, tu trouveras bien un imbécile qui poussera à la montée de Bourg ! »

QUE FAIRE DE NOS FILLES ?

Un bon vieil almanach d'il y a plus de quatre-vingts ans, auquel on avait posé la question : « Que faire de nos filles ? », répondit, dans sa candeur naïve :

« Donnez à vos filles une bonne éducation, qu'elles apprennent à bien faire la cuisine, à laver, repasser, raccommoder les bas, coudre les boutons, à faire leurs propres habits et surtout des chemises. Enseignez-leur même à faire du pain, dites-leur qu'une bonne cuisine fait épargner l'argent qu'on porterait autrement à la pharmacie. Qu'elles sachent qu'il n'y a de vraie économie que pour celui qui emploie moins que ses revenus, et que celui qui dépense au-delà s'appauvrit inmanquablement. Enseignez-leur qu'une robe d'indienne *payée* se porte avec plus de plaisir qu'une de soie pour laquelle on s'est *endetté*. Envoyez-les faire les marchés et d'autres achats, puis calculer après si le compte est juste. Enseignez-leur à avoir du bon sens, de la confiance en elles-mêmes, de savoir se passer du secours des autres et surtout d'aimer le travail. Apprenez-leur qu'un honnête artisan en manches de chemise et en tablier, sans un sou dans la poche, est préférable à une douzaine de fainéants de distinction, richement vêtus, et qui ont hérité d'une belle fortune. — Si vous avez les moyens, faites enseigner à vos filles la musique, le dessin, les arts, mais réfléchissez que ce ne sont que des choses accessoires, qui peuvent embellir la vie ; mais... enseignez-leur les occupations du jardinage et les joies de la belle nature. Qu'elles sachent aussi que les promenades à pied sont à préférer à celles en voiture et que les fleurs des champs sont bien belles quand on les contemple attentivement. Enseignez-leur à mépriser tout ce qui n'est qu'apparence, et que quand on dit *oui* ou *non*, que ce soit aussi l'expression de la pensée. Apprenez-leur surtout que le bonheur conjugal ne dépend nullement de l'extérieur, ni de l'argent que possède le mari, mais absolument et

seulement de sa conduite et de son caractère. Leur avez-vous inculqué toutes ces choses, les ont-elles bien comprises et en sont-elles bien pénétrées ? Quand le temps arrivera, mariez-les en toute confiance, elles feront leur chemin toutes seules. »

Raison d'âge. — On met l'histoire sur le compte de deux Israélites. Il semble qu'ils aient parfois trop bon dos. Enfin, voici l'anecdote telle qu'on nous l'a contée.

Deux Israélites, donc, se rencontrent, se saluent et font un bout de causette.

— Sais-tu, Isaac, que ch'âi depuis quelques chours des maux de ventre atroces.

— Tiens, Salomon, c'est curieux ; moi aussi, ch'âi des touleurs dans le ventre. Che veux aller consulter un médecin.

— C'est ça, Isaac, va consulter un médecin, et puis tu me tiras ce qu'il t'a ordonné. Comme ça, ce sera meilleur marché.

Quelques jours plus tard, nouvelle rencontre :

— Eh bien, Isaac, qu'est-ce qu'il t'a tit, le médecin ?

— Il m'a tit qu'il faut brendre un pain de bîed avec mutarde.

— Alors, c'est bien. On va aussi brendre un seul pain de bîed pour les deux ; ce sera blus égonomique.

Et tandis que les deux amis sont assis en face l'un de l'autre, les pieds dans le baquet :

— Mais, tis-tonc, Salomon, fait Isaac, alors qu'est-ce que c'est, gomme tu as les bîeds sales ?

— Foyons, Isaac, tu oublies, je crois, que ch'âi tix ans de blus qué toi.

LE COUP DU GILET

ESSAYEZ donc de dire à quelqu'un, au premier venu : « Tiens ! vous avez-là un gilet qui vous va à merveille » ou « Peste ! quel beau gilet vous avez mis là ! ». Invariablement, la personne ainsi interpellée, dans un geste très familier saisira des deux mains le bas de son gilet et, le tirant pour le faire bien tendre, vous répondra : « Vous trouvez ? » ou : « Mais, il n'a rien d'extraordinaire, ce gilet ! » ou bien encore : « Je l'ai acheté chez Chose ou l'ai fait faire par Machin. »

Pourquoi cela ? On ne sait. Mystère. C'est comme le coup de la « crêcelle » ; ça ne rate jamais. D'ailleurs, ce n'est pas nouveau ce que nous vous disons là. Tout le monde le sait.

Ah ! mais ce que l'on sait moins, peut-être, c'est que le gilet a toute une histoire. Au siècle dernier, par exemple, le gilet a été un objet de luxe insensé. Le gilet a fait des folies.

L'élégant qui se respectait comptait ses gilets par douzaines, par centaines. Nous parlons de l'élégant français, car à l'étranger, en Allemagne, par exemple, c'était bien autre chose. Le luxe de la toilette était à l'apogée le plus idéal. Un ministre de la monarchie saxonne possédait 300 gilets et autant de perruques.

Tant de perruques, disait le grand Frédéric, en parlant du comte de Brühl, et si peu de tête !

C'était donc un musée de gilets qu'il fallait posséder au dix-huitième siècle pour être un homme à la mode. On les faisait en drap, en soie, en bouracan, en velours, en tissu d'or. Ce vêtement était une œuvre d'art, une toile de peinture enrichie à l'infini. On brodait du haut en bas de petits personnages galants, des scènes comiques, des chasses, des pastorales, les fables de La Fontaine, etc.

Sur telle poitrine privilégiée appartenant à un financier, à un fermier général, à un Jourdain quelconque s'épalaient les Amours de Mars et de Vénus ; sur celle d'un maréchal de camp en disponibilité, une revue de cavalerie. On citait tout particulièrement le gilet d'un petit maître, un type de ces petits maîtres rimant des bouquets à Chloris ; ce gilet, qui causait des